



Charte des MJC en transitions

Préambule



Les MJC ont toujours affirmé leur ambition de répondre aux enjeux de la société.

Au XXI^e siècle, les enjeux sont nombreux et graves. Et ils interagissent avec le monde entier, car un des enseignements du changement climatique et des bouleversements planétaires en matière de biodiversité, de pollution, et d'épuisement des ressources naturelles, est que la vie humaine est régie par l'interdépendance de tous les humains à la surface de cette terre.

Ces enjeux qui touchent à l'avenir de la biodiversité, du climat, de la qualité de l'eau, de l'air, de l'alimentation ont déjà franchi la porte des MJC, parfois même sans que nous en ayons pris conscience. En de nombreux endroits, des MJC se sont déjà saisies de démarches pour mener des projets concrets sur toutes ces thématiques et agir sur ces enjeux.

Il s'agit aujourd'hui de renforcer ces démarches, car le temps presse. Et nous ne pouvons pas – ni ne voulons – regarder ailleurs... Nous avons ensemble une place à renforcer dans la transition écologique qui s'impose à tous et toutes.

Nous pratiquons au sein des MJC une pédagogie de l'action collective : c'est en

faisant qu'on découvre un art ou une pratique artistique, c'est en partant qu'on apprend à marcher, c'est en discutant qu'on apprend le débat, c'est en pratiquant qu'on se passionne, c'est en agissant qu'on se transforme. Cette démarche n'exclut personne, car il n'est nul besoin de connaissances préalables pour se lancer, expérimenter, tester... et découvrir.

Pour la démarche de l'écologie populaire, il en est de même. Nous sommes donc très bien disposés pour agir, concrètement, pour contribuer à créer une dynamique collective et entraîner dans le mouvement des MJC, les publics les plus divers qui les fréquentent, adhérents ou non. Cela passe par une prise de conscience de la situation et la pédagogie de l'action.

La transition écologique touche à de nombreux domaines, tous liés à la vie quotidienne de nos associations : l'utilisation de l'énergie, les déplacements, l'alimentation, l'aménagement et l'adaptation des locaux, la santé, le rapport à la nature, le travail, la culture, les loisirs, la vie sociale... Tous les champs de la vie sont à investir pour s'inscrire dans la transition écologique. Il suffit de prendre conscience de notre capacité d'agir, et de se mettre en action.

Les actions portant sur l'amélioration du cadre de vie, de l'éducation à l'environnement, à la consommation reposent souvent sur un postulat (plus ou moins conscient) de « l'incompétence populaire », qui culpabilisent en premier lieu ceux qui subissent le plus les conséquences de la destruction de notre environnement. A contrario, nous pratiquons au sein des MJC un accueil inconditionnel, qui nous permet d'être en mesure de proposer à toutes et à tous une place dans les projets que nous portons et animons. C'est un véritable atout

pour un projet d'écologie populaire qui vise à emmener dans la démarche de transition écologique tous les publics, sans distinction. Car nous sommes convaincus que chacun a sa place dans cette démarche. Développer la démarche d'écologie populaire passe aussi par le renfort du regard et de l'analyse critique du citoyen éclairé et engagé, sur l'environnement (au sens de ce qui nous entoure), la critique du prêt à penser de la société qui ne renoncera pas spontanément à son modèle ultralibéral de quête incessante du profit et d'appropriation des ressources (nécessairement au détriment de la nature), et de poursuite de la lutte contre les inégalités.

Cette écologie populaire inclut des dimensions sociales et démocratiques inséparables de la transition écologique, familières aux MJC. Comme l'Éducation populaire.



À qui s'adresse cette charte ?

Aux associations et fédérations de notre réseau

Aux équipes bénévoles et professionnels

À l'ensemble des adhérents et adhérentes, citoyens et citoyennes

À nos partenaires des collectivités locales



Quels sont les domaines d'action ?

- 1 Favoriser la citoyenneté par l'action, transformation visible par toutes et tous, de l'espace public et des lieux communs, et par l'appropriation concrète des sujets de société.
- 2 Favoriser la transmission des savoirs et des savoir-faire, l'échange de pratiques et l'apprentissage tout au long de la vie : jardinage, cuisine, bricolage...
- 3 Développer la citoyenneté active et la solidarité, par l'accompagnement d'initiatives d'habitant-es pour l'amélioration de leur cadre de vie : végétalisation, espaces partagés, transports...
- 4 Assurer de vrais espaces de mixités et de rencontre par l'universalité des sujets abordés, manger, s'habiller, consommer, se déplacer, produire...
- 5 Maintenir des espaces d'expérimentation, et initiatives inspirantes (achats durables, espace de gratuité, fablab, festival éco-acoustique, monnaie locale, diagnostics).
- 6 Participer aux politiques publiques locales, coordination et portage des actions, animation de réseaux associatifs, formation des habitant-es, sensibilisation des municipalités...
- 7 Agir "hors les murs", relocaliser nos actions dans nos quartiers d'implantation, au plus près des habitants, en coopération et collaboration avec les communes.
- 8 Agir sur l'économie locale, économie circulaire, zéro déchet, réemploi, réparation, alimentation, gestion énergétique, mutualisation de biens, dons...
- 9 Favoriser l'insertion sociale et professionnelle, jardins et chantiers d'insertion, agriculture, animation et éducation à l'environnement.
- 10 Faire réseau autour des pratiques écologiques et citoyennes : mutualisation, partage d'expériences, co-construction entre associations...

Comment s'emparer de cette charte ?

- Désigner une ou plusieurs personne(s) responsable(s) et garante(s) de la démarche.
- Responsabiliser les membres de l'association, salariés, CA, adhérents, publics.
- Expérimenter des alternatives, innover, oser faire autrement.
- S'assurer que les actions s'adressent à toutes et à tous.
- Evaluer les actions mises en place et leur empreinte écologique.
- Viser une dynamique environnementale et sociale d'amélioration constante.
- Collaborer aux politiques environnementales et sociales : du local au global.

Les écueils à éviter

Cette démarche n'a pas le but de nous habiller de la couleur verte à la mode. Notre but n'est pas de faire semblant. L'enjeu de la transition écologique est un objectif concret, en prise directe avec les enjeux de la société aujourd'hui.

Cette démarche ne vise pas non plus à nous instituer comme des acteurs spécialisés du domaine de la transition écologique. Il en existe de nombreux, très compétents, sur lesquels nous pouvons nous appuyer et profiter de leur expertise. Il ne s'agit pas non plus de nous fondre dans les mouvements les plus radicaux qui mènent un combat politique. Nous sommes d'abord du côté de l'action concrète au sein de notre organisation, de l'accompagnement des publics des MJC, et des collectivités avec lesquelles nous sommes engagés dans les territoires.

Cette démarche enfin ne vise pas à affirmer une doctrine d'une nouvelle écologie, comme si nous prétendions savoir ce qui sauvera la planète des menaces qui pèsent sur son avenir : soyons modestes, mais soyons conscients de notre force et de nos aptitudes. Les MJC disposent d'atouts importants pour agir et elles peuvent mettre ces atouts au service de l'enjeu de la transformation de la société.

Par la signature de cette charte, nous nous engageons, à respecter la philosophie et démarche exposées puis à agir dans, au moins, cinq des domaines d'action.

Nom de l'association ou de la collectivité _____

Représentée par _____